

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Gustave Rothmaler, employé à l'Administration communale de Bruxelles.

(Voir le N° 244, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Voorburg (Hollande), le 12 septembre 1809. Son père était au service des Pays-Bas, en 1817, et dès son jeune âge il est venu habiter la Belgique.

En 1838, il demeurait dans la commune de Saint-Josse-ten-Noode, y fut incorporé comme militaire dans l'armée Nationale et parvint au grade de maréchal-des-logis au 1^{er} régiment de Chasseurs à cheval.

Après avoir quitté le service, il tâcha de se rendre utile, et il était devenu contrôleur caissier de l'agence centrale des subsistances à Bruxelles en 1846; il fournit un certificat constatant son zèle et sa probité pendant la durée de l'agence, qui est signé des membres de l'administration.

Il a des certificats très-honorables de ses chefs, et il est à présent provisoirement employé dans les bureaux de l'administration communale de Bruxelles.

Sa demande de naturalisation ordinaire a été prise en considération à la Chambre des Représentants, par 40 suffrages contre 15.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.